



TOURNOIS GRAND CHELEM EN CLASSIQUE

**CA du 6 avril 2024
8h à 12h en visioconférence**

CA FFSC - 6 avril 2024

Règles de Mise en Œuvre : 1/5



- ▶ **Sont appelés Tournois « Grand Chelem » des tournois de Scrabble Classique organisés par la Fédération Française de Scrabble ou par un Comité Régional ou par un club avec le soutien de son Comité Régional**
- ▶ **Les tournois « Grand Chelem » d'une saison sont sélectionnés, sur candidature, par la Direction Nationale du Scrabble Classique avant le début de chaque nouvelle saison**
- ▶ **Leur nombre est limité à 4 par saison et entre deux Championnats de France de Scrabble Classique**

Règles de Mise en Œuvre : 2/5



- ▶ **Les tournois « Grand Chelem » se disputent au minimum en 12 rondes et au maximum en 16 rondes sur 2 journées consécutives**
- ▶ **Ils se jouent selon la formule « Open » ou la formule « Combiné »**
- ▶ **Les tournois « Grand Chelem » doivent respecter le cahier des charges des tournois homologables et plus particulièrement les règles concernant les droits d'inscription et la dotation des « Super Tournois »**
- ▶ **Pour le calcul des points de sélection pour le Championnat du Monde, les tournois « Grand Chelem » bénéficient du même coefficient C que l'Open de France (1.8)**

Règles de Mise en Œuvre : 3/5



- ▶ **Le vainqueur de chaque tournoi « Grand Chelem » disputé durant la période de sélection du Championnat du Monde, s'il est qualifiable au titre de l'Equipe de France pour le Championnat du Monde de Scrabble Classique, est qualifié pour le Championnat du Monde de Scrabble Classique, sans possibilité de remplacement**
- ▶ **Toutefois si un seuil de participation minimum de 30 joueurs ou 6 Séries Joker n'est pas atteint, la place qualificative du tournoi concerné ne sera pas attribuée**

Règles de Mise en Œuvre : 4/5



- ▶ **Un classement sur la saison est établi à partir des résultats des tournois « Grand Chelem », du Championnat de France, de l'Open de France du Championnat d'Europe et du Championnat du Monde de Scrabble Classique, selon un barème publié en début de saison par la DNSC**
- ▶ **Le vainqueur est désigné « Joueur de l'année »**
- ▶ **Il bénéficie d'une dotation spécifique, tout comme les premiers de chaque série A, B et C**

Règles de Mise en Œuvre : 5/5



- ▶ **Ne peuvent être homologués aux dates où se disputent les tournois du Grand Chelem les tournois de Scrabble Classique disputés en 7 rondes ou plus en France métropolitaine et les tournois en 5 ou 6 rondes disputés dans le Comité régional où se dispute le tournoi du Grand Chelem et dans les Comités régionaux limitrophes**